CHANGEMENT DE DOMICILE.

TRAITEMENT des maladies par le Magnétisme, par M. FERRAND membre de la Société Magnétologique de Paris.

CABINET PARTICULIER pour les consultations somnambuliques, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin et de 3 à 5 h. du soir.

PRIX DES CONSULTATIONS.

Chez la somnambule,	$3
A Domicile,	$5
Sur cheveux,	$5
A distance,	$6

Pour les consultations sur cheveux, il est nécessaire que les cheveux soient coupés et enveloppés dans un morceau de papier [illegible] par le malade, et sans qu'aucune personne étrangère les touche avant qu'ils soient remis à la somnambule.

[illegible] 63, encoignure Royale au premier [illegible] juillet [illegible]

P. CUSACHS, Pharmacien.

[illegible] en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de [illegible] d'articles pour les confiseurs, [illegible] pour les teinturiers [illegible] Encoignure Condé et St Philippe [illegible] Orléans.

DROGUERIES.

REÇU par les derniers arrivages—un grand approvisionnement de Drogues et Médicaments choisis, contenant:

[illegible] sulphate de quinine, acétate, sulphate et muriate de morphine, [illegible] créosote, [illegible] dito de Neroly, [illegible] dito d'anis, dito de Peppermint, [illegible] de bergamotte, dito de menthe [illegible] dito de Lavande, dito [illegible] Cubèbes. Huile de [illegible] chloroformique; aloès [illegible] de potassium; tart de potasse [illegible] Fluate de [illegible] hydrochlorate de manganèse, [illegible] vitriol blanc baux; émétic [illegible] extrait Digitals, dito Jusquiame, [illegible] Patchouly, [illegible] santal citrin; [illegible] Hysop [illegible] ambre gris [illegible] de Dr Frank, [illegible] magnesie [illegible] gomme [illegible] gomme gutte, [illegible]

A vendre par P. CUSACHS, encoignure Condé et St Philippe.

AVIS.—La société de A. P. Gray et Campbell est dissoute [illegible] par consentement mutuel [illegible] Campbell ayant acquis l'intérêt de A. P. Gray [illegible] la liquidation des affaires de la Société, et continuera les affaires de commission [illegible] pour son propre compte.

A. P. GRAY,
EDWIN CAMPBELL.

Nouvelle-Orléans, [illegible] juillet 1844.

P[illegible] caisses vert-de-gris pur, bleu de Prusse, chrome vert [illegible] à vendre par
FOSDICK & BRO. 74 Camp.

P[illegible] 250 rames papier à lettres [illegible] de Newark [illegible] à vendre par
FOSDICK & BRO. 74 Camp.

A[illegible] Malt—200 sacs avoine et 50 sacs malt, à vendre par
FOSDICK & BRO. 74 Camp.

F[illegible] excellent [illegible] en magasin, à vendre par
FOSDICK & BROTH. 74 Camp.

F[illegible] POUR MÉNAGE—300 barils farine [illegible] venant de St Louis, à vendre par
NEVILLE & Co. 160, Tchoupitoulas.

[illegible] à vendre par
A. GORDON, WYLIE & Co. 52 Bienville.

M[illegible]
A. GORDON, WYLIE & Co. 52 Bienville.

L[illegible] genièvre, en dito [illegible] à vendre par
ROBERTS & HALL, 76, Magasins.

[illegible] Malère, en débarquement du navire [illegible]
ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

B[illegible] briques de Philadelphie, pour [illegible]
T. TOBY & BOGERT. 70 Camp.

[illegible] légères, wagons, drays et brouettes [illegible] à vendre par
T. TOBY & BOGERT. 70 Camp.

[illegible] Et Macaroni—Un envoi de 50 caisses, à [illegible]
T. TOBY & BOGERT. 70 Camp.

[illegible]
T. TOBY & BOGERT. 70 Camp.

[illegible] boucauts charbon brisé et [illegible] à vendre par
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

B[illegible] par balles de 36,000 chaque, à vendre par
AUG. MOLIER, rue St Louis No. 94.

S[illegible] à vendre par
AUG. MOLIER, rue St Louis, No 94.

[illegible] sur la Havane, à courte vue à vendre par
REYNAUD & FALCON, 34 Tchoupitoulas.

[illegible] diverses formes, à vendre par
FIELD & Co. 30 Vieille Levée.

[illegible] genièvre et eau [illegible]
FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

V[illegible] DE PORTO [illegible] très vieux, à vendre par
FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

VERRERIES DE PHARMACIE—40 caisses, à vendre par
FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

[illegible] D'EPSOM—[illegible] barriques et barils, à [illegible]
FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

[illegible]
FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

[illegible] prime [illegible]
BUDDECKE, WOODS & Co. 93, Tchoupitoulas.

C[illegible] navire Tennessee [illegible] à vendre par
FROST & Co. 10, Magasins.

G[illegible] les marques orange et cerf, [illegible]
SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

[illegible] à vendre par
SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

M[illegible] à vendre par
SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

A[illegible] à vendre par
SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

[illegible] à vendre par
SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

T[illegible] VOILE [illegible] à vendre par
SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

[illegible] carreaux bleus, [illegible] à vendre par
SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

[illegible] pour hommes, en débarque[illegible] à vendre par
FROST & Co. 10 Magasins.

B[illegible] 3000 caisses [illegible] à vendre par
R. G. HOBBS, 12 Douane.

F[illegible] Eagle Mills St Louis [illegible] à vendre par
NEVILLE & Co. 160 Tchoupitoulas.

C[illegible] grand assortiment [illegible]
FROST & Co. 10 Magasins.

P[illegible] à vendre par
FROST & Co. 10 Magasins.

H[illegible] caisses pantalons de cotonnade, [illegible] chemises [illegible] à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

[illegible] cordes d'emballage—[illegible] toile et 10 rouleaux [illegible] en débarquement du steamboat Alexander Scott, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co. 45 Vieille Levée.

P[illegible] 150 barrils [illegible] en débarquement du steamboat Alexander Scott, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co. 45 Vieille Levée.

[illegible] New York—30 et 60 jours à vendre par
FOSDICK & BRO. 74 Camp.

[illegible] 4 caisses de bottes et de souliers [illegible] à vendre par
FOSDICK & BRO. 71 Camp.

A VENDRE,

TROIS BONS CHEVAUX, avec leurs [illegible] S'adresser au No 48, Tchoupitoulas.

[illegible] a été volé des magasins [illegible] dimanche matin, une [illegible] ayant une étoile blanche [illegible] Une récompense libérale [illegible] au No. 62 rue Bienville.

[illegible] cheval [illegible]

[illegible]
DITTRICH & SHANNON.

B. O. VIGNAUD,

No. 41, rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages [illegible]

[illegible] 17 juin.

L[illegible] ayant l'intention de se retirer des affaires [illegible] la liquidation des affaires de [illegible] est aujourd'hui transférée, avec le [illegible] à M. U. Bouligny, Jr. [illegible] Raffinerie de Sucre à St. Jacques.
ROMAN & KERNION.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844.

RAFFINERIE DE SUCRE A ST. JACQUES.

L[illegible] nommé agent de cette raffinerie [illegible] aux marchands un assortiment complet [illegible] clarifiés, à une réduction [illegible] sur les prix précédents.
[illegible] U. BOULIGNY, Jr. 36, Vieille Levée.

T[illegible] No. 19, rue Gravier, offrent [illegible] 60 caisses blanc de baleine, première qualité [illegible] 1600 gallons huile de [illegible] 500 do huile de baleine [illegible] Weymouth et Old Colony, [illegible] Winchester, Jackson, Gould, [illegible] 100 caisses [illegible] Young Hyson [illegible] 500 caisses bottes [illegible] pour hommes [illegible] pour hommes, 150 rouleaux cordages de [illegible] 60 barillets beurre [illegible] Aussi:—Moulins à coton de [illegible]

REÇU par l'Alceste et le [illegible] par les soussignés:
20 caisses Indiennes [illegible]
[illegible] FOSDICK & Co. 71 Camp.

SUCRE raffiné de Boston—600 ballots [illegible]
CAFÉ—100 sacs vieux Java du Gouvernement.
THÉ—300 ballots poudre à canon, impérial, Young Hyson et Souchong.
Chandelles—300 caisses blanc de baleine.
Savon—200 caisses de Boston et de Cincinnati.
Amidon—150 caisses amidon de Boston.
Salaisons—60 tambours morue, 100 caques maquereaux; 100 de saumon.
Clous et Saleratus—400 barils clous de Boston.
Chocolat—100 caisses.
Couperose—20 barils; Huile de baleine—40 barils.
Cigares—200 milliers impériale, principes.
A vendre par NORCROSS & FOSDICK.
6 juil. 40 Gravier.

AVIS—Avis est par le présent donné que le soussigné s'est retiré et a cessé de faire partie des raisons de commerce de F. De Lizardi & Co. de Londres et de Liverpool en Angleterre, à dater du 31 décembre 1842, comme il appert par un acte passé entre lesdits F. de Lizardi & Co. et le soussigné, en date du 11 avril 1843, et déposé en l'étude de Felix Grima notaire en cette ville.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1844.
8 juillet—4,1ps A. GORDON.

DITTRICH & SHANNON,

Marchands-Commissionnaires,

Et Consignataires et Expéditeurs par Agence.
No. 56, rue Poydras.

FERONT des avances libérales sur des consignations de marchandises qui leur seront adressées.
R. DITTRICH seul, signera pour la maison.
Les affaires conduites ci-devant sous la raison de DITTRICH & Co, seront continuées par eux.
P. C. SHANNON continue des affaires d'agences de steamboats, et signera individuellement.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1844. 2 juil.

LE Docteur EDOUARD MARTIN, de la Faculté de Paris, prévient le public qu'il a établi son domicile dans la maison de feu Dr. Jh. Martin, son père, No. 199, rue Royale. 3 juil—3m

SAVON—400 caisses Boston No. 1, de Livermore & Son, Davis & Dickensen, et de C. L. Jones & Co., en magasin et à vendre par
Wm. FROST & Co,
2 juil 36 Vieille Levée.

PECHES—Le soussigné vient de recevoir par le steamboat Edna, huit caisses de délicieuses Pêches, supérieures à toutes celles qu'ont pu être apportées ici, il en recevra régulièrement durant la saison, et les vendra à des prix raisonnables, par caisses ou par douzaines.
WM. DINN,
6 juillet 11, rue de la Commune.

CONFITURES de la Havane—25 caisses confitures et gelée, d'excellente qualité, venant de la maison réputée de La Dominica, à vendre par
6 jn E. JOHNS, 30 Gravier.

VINS du Rhin, &c—150 caisses vin de Hock, supérieur, 6 do. Madère dit London Particular, 20 do. Chambertin, 150 do. St. Julien Médoc, en magasin et à vendre par
6 jn E. JOHNS, 30 Gravier.

TABAC PERRIQUE—150 carrotes de qualité supérieure, bon pour chiquer ou priser, article de première qualité et véritable, en magasin et à vendre par
E. JOHNS, 30 Gravier.

VERRES A VITRES—2000 caisses verres à vitres, à vendre à bon marché pour clôre une consignation, par
26 juin JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

CHAMPAGNE—A vendre par
FOSDICK & BRO, 74 Camp.

DROGUES—En débarquement du navire Coquimbo, de Boston, et à vendre par le soussigné:
2 barils Gomme arabique [choisie];
[illegible] do. dito.
4 caisses Manne en larmes;
2 caisses do. petites larmes;
1 baril Cantarides nouvelles;
1 baril Colle de poisson en feuilles;
1 caisse Opium;
1 baril Baume copahu.
F. LAMPRE,
26 jn 38, Vieille Levée.

CAFÉ de Rio prime, en sacs, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
20 jn Encoignure Magasins et Lafayette.

THÉ—Impérial, poudre à canon, en boites et paquets, Pouchong, Souchong et Young Hyson, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
20 jn Encoignure Magasins et Lafayette.

CHEMISES DE CALICO—210 douz. chemises de calico à vendre à bas prix, pour clôre une consignation, par
11 juin FROST & Co. 10 Magasins.

COUVERTURES de trois points, de Granier, à vendre par
GEO. GREEN & BROTHER,
18 juin 94 Gravier.

CORDES DE MANILLE—110 rouleaux de 1¼ à 7 pouces à vendre par
GEO. GREEN & BRO.,
16 juin 81 Gravier.

BOIS de Campêche—70 tonneaux, à vendre par
6 juin JOS. FRATS, 27 Toulouse.

CAFÉ de la Havane—400 sacs café vert, en magasin, et à vendre par
1 a JOS. FRATS, 27 Toulouse.

EN débarquement du navire St Anders—30 paniers guignolet, 30 demi paniers dito, à vendre par
31 mai DARAN, QUEYROUZE & Co, 13 et 15, St Louis.

OUTILS pour charpentiers—Moulures, ciseaux, cassetêtes, haches, harminettes, fers pour outils, trousse-quins, équerres, tarrières, petites plaines, compas, limes râpes, pinces, marteaux, couteaux à deux manches, en magasin et à vendre par
27 [illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres.

FEVES—20 barils fèves blanches, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
26 juin 93, Tchoupitoulas.

BLANC DE CERUSE ET PEINTURES—1500 barillets blanc de plomb, 400 de peintures de couleur, 1000 livres rouges de plomb, 500 livres blanc de plomb, 300 de litharge, 10 barriques noir de fumée, 50 barils blanc, 30 do. mastic, 10 caisses chrom vert, & de idem jaune, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
26 juin 20, Commune.

HUILE DE LIN, &c—20 barils huile de lin pure, 20 do huile de baleine rectifiée, 10 barriques huile de sperm 10 barils huile de tanneurs, à vendre par
26 juin JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

PORTER ET ALE—10 barriques porter d'Angleterre, 10 [illegible] ale d'Ecosse, à vendre par
26 juin JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

CORDE, &c—150 rouleaux corde du Missouri et du Kentucky, 34 pièces toile d'emballage du Missouri, 50 ballots corde, à vendre par
GEO & R. BUCHANAN & Co,
20 jn 61, Tchoupitoulas.

MARCHANDISES ETRANGERES ET DU PAYS.

LE soussigné a constamment en mains un assortiment complet et général des Marchandises suivantes, qu'il offre à vendre par ballots, à des prix modérés et à des termes raisonnables.
Toile à linge à chemises, par pièces et demi-pièces, de diverses qualités, idem à draps de diverses largeurs et qualités.
Linges grande largeur, en demi et quarts de pièces; Mouchoirs batiste fil, qualités et grandeurs assorties, Linge de table damassé et diapré.
Drillings en fil, blanc, brun et couleurs et dessins à la mode.
Toile de Hollande, blanche et écrue.
Listadoes bleues, garanti fil.
Etoffe à moustiquaire, blanche et écrue, et en fil, unie et à carreaux, Drillings écrus et Toile à habitant, de toutes largeurs et qualités.
Fil à coudre patenté, blanc et couleurs assorties.
Mouchoirs Madras et Musilipatam.
Mousseline jaconat, batiste, tarlatane et mousseline de Inde, mousseline Suisse, unie, à carreaux et rayée; Linon Bisho, dito Victoria.
Cotonnade croisée et épaisse, crankies, etc.
SMITH BRYAN,
1er juillet 30, Douane.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Docteur Gifréo a transporté son domicile dans la rue des Ursulines entre Royale et Condé, 79.
Dispensaire Clinique, pour le traitement des maladies des yeux, de midi à 1 heure. 7 juin.

AVIS.

CONFORMEMENT aux instructions de commissaire général des Terres en date du 14 mars 1844, et requise aux bureau le 15 avril dernier, le bureau de l'arpenteur général pour le district de la Louisiane, sera transféré de Baton Rouge à Donaldsonville, (Le.) le 15 juillet prochain, et sera ouvert pour la transaction d'affaires, le 16 du même mois.
F. D. NEWCOMB,
Arpenteur général de la Louisiane.
Bâton Rouge, 16 mai 1844.
22 mai—36t

VINAIGRE—200 barils Vinaigre de cidre, à vendre par
ED. HARRISON,
31 mai 67 Tchoupitoulas.

VIN DE MALAGA—25 barils de 30 gallons chaque, vin sec, en débarquement et à vendre par
29 avril J F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée.

VIN DE COTE—Du Bergasse, du Bandol et du Grouseau en barriques et demi barriques, à vendre par
29 avril J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée.

VIN DE BORDEAUX—Un assortiment de vieux vins de différents crus, en magasin et à vendre par
29 avril J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée.

FOIN—300 balles foin de New York de première qualité en magasin et à vendre par
29 avril J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée.

COTON en bobines—Assortiment de coton à coudre de Haworth, en bobines de 200 et 300 yards, à vendre par
PREHN & Co.
31 mai 66 Douane.

COTON d'Orrell, en bobines—Quelques caisses de coton à coudre d'Orrell, à vendre à des prix réduits, par
31 mai WM. PREHN & Co. 66, Douane.

PLOMB de chasse de Youle, numéros assortis et en quantité à la convenance des acheteurs, à vendre par
22 mai J. ALBERT, 22, rue St Louis.

CHAPEAUX de soie, de feutre et hessians, à vendre à bas prix par
17 juin FROST & Co. 10, Magasins.

PLOMB DE CHASSE ET EN BARRES—50 barillets plomb de chasse et chevrotine, et plomb en barres, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co,
14 juin 45, Vieille Levée.

MOULINS A SUCRE—Un moulin de seconde main, allant par des chevaux, complet et en bon ordre, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co,
14 juin 45 Vieille Levée.

TOILES D'IRLANDE—Les soussignés offrent à vendre par colis un assortiment complet, consistant en: pièces et demi pièces 4/4, de très bas prix à extra fines; diaprées et damassées en pièces, 6, 7, 8 et 10/4, drap damassé, 6, 8 et 10/4, étoffes noires et de couleur, pour pantalon, 3/4 et 4/4; drills de couleur, 3/4, Hollande écrue, Bretagnes unes, 3/4, serviettes damassées, 3/4, &c. &c.
9 mars WM. PREHN & Co. 66, Douane.

PETITS POIS—400 boites et demi-boites petits pois derniérement reçues par le navire Dublin, du Havre, de la marque de Chatelain jeune & Basset de la Rochelle, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
30 mai 34 Bienville.

MEDECINES FRAICHES et Préparations Chimiques—Les soussignés ont constamment un grand supplément de médecines fraîches et de préparations chimiques, qu'ils offrent aux détaillants de la campagne, habitants et et médecins, aux plus bas prix et à des termes raisonnables.
JARVIS & ANDREWS,
Droguistes en gros et en détail,
26 juin 20, Commune, et 7 Canal Row.

MARCHANDISES ECRUES du pays:—Cotonnades Appleton 4/4, dito Indian head, dito, dito Stark Mills dito; Harrison, Hartford, Merrimac, Lowell Osnaburg, Anthony, Henry, Nassau, Great Falls, Dedham, Tremont, Dwight 7/8, Wachussetts, Extra stout, Wathan, Canal mill. Etoffe à draps écrue et non écrue 5/4, 6/4, 7/4 10/4 et 12/4 &c. à vendre par NORTH & BROTHERS,
18 av Encoignure Magasins et Commune.

Citernes patentées, en briques.

LES soussignés s'étant associés, informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à construire des citernes en briques, avec on sans réfrigérants; ils invitent à venir examiner les specimen en bois qu'ils ont déjà fabriqués.
Ces spécimen peuvent être vus, chez M. Freeland, rue Gravier entre les rues Baronne et St. Philippe et à la résidence de M. E. Wells à l'encoignure des rues Nayades et Calliope.
Ils posent et réparent les manteaux de cheminées en marbre, empêchent les cheminées de fumer, posent des grates blanchissent les maisons et pavent les cours, &c.
11 janv—1an MILLER & CLARK, 151, Poydras.

VINS ET EAU-DE-VIE!!!

EN vente en débarquement du navire St-Andrews, venant de Bordeaux.
150 barriques vin rouge, Montferrand, 1842; 20 do do de St Julien, 1839, 40 do do de Pauillac, 1842; 20 caisses de Château-Latour 1837; 18 do do de Château Léoville, 1837, 10 do huile d'olive, superfine; 60 1/2 pipes eau-de-vie [illegible] J. J. Dupuy.
EUG ROCHEREAU & Co.
6m 161, Royale.

PLATINA-CEMENT.

MR. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une dureté égale à celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.
No. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville.

EN débarquement du navire Nicolal Sevin, venant de Bordeaux.
100 paniers Guignolet d'Angers, en paniers et 1/2 paniers [illegible]

[illegible]

[illegible] Loix Universelles.

THE[illegible] est le titre d'un nouvel ouvrage de M. A. BIDE, qui vient d'être publié à Paris et qui est en vente chez V. HEBERT, Libraire,
16 juin—8t 166, rue de Chartres.

PUBLICATION NOUVELLE,

D'un ouvrage nécessaire à la magistrature, aux Avocats, Négociants, Banquiers, Compagnies d'Assurance, etc. etc.

CONCORDANCE entre les codes de commerce étrangers et le code de commerce français, contenant le texte des codes et des lois commerciales de QUARANTE QUATRE ETATS, y compris les Etats-Unis; par M. Anthoine de Saint-Joseph.—Paris 1844. En vente chez
LALIEVRE,
Encoignure Royale et St. Anne.
Il reste encore à la même librairie quelques exemplaires de la Concordance du code civil français avec les codes étrangers, par le même auteur, à vendre à un prix très réduit. 1 juillet.

Pension Française.

No. 57, Broadway, (corner Exchange Place,) New-York.

CET établissement connu jusqu'à ce jour sous le nom de Hotel Français, est aujourd'hui dirigé par Madame MONDON; la maison meublée à neuf, repeinte et complètement refondue, est prête à recevoir les voyageurs; dorénavant, elle sera tenue avec la propreté la plus recherchée. On y parle anglais, espagnol et français.
La table est française et les vins de première qualité.
New York, 1er. mai 1844.
21 juin—1m

HABILLEMENS—141 caisses habillemens de saison, consistant en pantalons de cotonnades à la mode, Kremlin, Drilling à carreaux, et en denims, gilets à manches en drilling à carreaux levites en denims, chemises rayées, idem en superbe merimack, calico et en coton avec cols et devants en fil; en déchargement du navire Euphrasia et de la barque Charles William, à vendre par
3 juillet ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

CHAPEAUX—100 caisses chapeaux noirs e. gris, en casimir, nutria et soie, à larges bords et à la mode, de. en laine, blancs et noirs, formes rondes et carrées. Aussi: 10 caisses chapeaux de palmier, à vendre par
3 juil ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

CHAUSSURES—83 caisses bottes, souliers et brodequins, en débarquement du Chas. William et de Birmingham et à vendre par FROST & Co.
1 juil 10, Magasins.

BRODEQUINS Russet—Un assortiment complet de brodequins Russet, tannés au chêne et à la ciguë, pour hommes et enfans, convenables à l'usage des habitations, et à vendre à bas prix par FROST & Co.
1 juil 10, Magasins.

A VENDRE en débarquement du Ten Brothers, de Bordeaux:
Une facture se composant de: Olives farcies, saucissons de Lyon et de Boulogne, fruits au vinaigre, sardines à l'huile en boites et demi boites, fruits glacés, liqueurs assorties, absynthe Suisse, kirshwasser, curaçao, anisette, huile d'olive, &c. par
RAYMOND CAHUZAC,
19 juin 34 Vieille Levée.

CAFÉ de la Havane—150 sacs, dernièrement reçus et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
19 jn 34 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et brun, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
19 jn 34 Vieille Levée.

HUILE d'olive de Marseille—300 paniers de la marque de James Plagniol, bouteilles de 30 et 34 onces, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
[illegible] 34 Vieille Levée.

SALAISONS assorties de Marseille—200 caisses, dernièrement reçues et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
19 jn 34 Vieille Levée.

TABAC de la Havane en feuilles capes et tripes, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
19 jn 34 Vieille Levée.

VIN de Bordeaux—Rouges et blancs en barriques et demi barriques, de diverses qualités, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
19 jn 34 Vieille Levée.

CHAPEAUX de Palmier—15 balles Chapeaux de Palmier, à vendre par JOS. FRATS, 27 Toulouse.
6 juin.

ARTICLES divers—600 barils porc mess, prime, m. o. et prime mou, 200 do bœuf prime B &c. 12 barriques jambons, plats côtes; 30 machoires de cochon épicées; 30 frequins beurre, 12 barils fèves blanches; 10 do huile de palma christi; 100 caisses savon et amidon, et 50 caisses thé impérial, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
1 juil 93, Tchoupitoulas.

MELASSES de la Havane—7 boucauts, 30 tierçons et 40 barils mélasses de la Havane, chargement de la goelette Mary Washington, à vendre par
1 juil—6 GEORGE BEDFORD, 81, Gravier.

BLANC DE BALEINE—200 caisses de 1ère qualité, 50 caisses chandelles de Kendall, en débarquement et à vendre par TUFTS, HOBART & Co.
1 juillet 29 Gravier.

CLOUS—400 barriques des marques Old Colony et Weymouth, en débarquement et en magasin, à vendre par
TUFTS, HOBART & Co.
1 juillet 29, Gravier.

SAVON—300 caisses savon Winchester, No. 1, bonnes marques, 200 dito marque du steamboat, en débarquement du navire Birmingham.
En magasin—[illegible] caisses Jackson, marques Morton et Peirce, qualités extra et commun, à vendre par
TUFTS, HOBART & Co.
1 juillet 29, Gravier.

BEURRE FRAIS DE GOSHEN—11 barillets en débarquement du navire Arkansas, à vendre par
TUFTS, HOBART & Co.
1 juillet 29 Gravier.

MOULINS A COTON [illegible] de cette manufacture [illegible] prix. GEO. GREEN & BROTHER
3 juil 84 Gravier.

CAFÉ DE RIO—2000 sacs, dont une partie en [illegible] supérieur vert, des montagnes, en double [illegible] à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
3 juil 86 Gravier.

SACS EN FIBRE—[illegible] navire London, venu directement, à vendre par
3 juil GEO. GREEN & BRO. 82 Gravier.

SAUCISSONS d'Arles—Nouvellement reçus en magasin et à vendre par LORRILHE & Co.
3 juil encoignure Royale et Douane.

AMANDES à coques tendres—Quelques caisses, à vendre par LORRILHE & Co.
4 juil encoignure Royale et Douane.

VIN de Champagne—Des meilleures marques, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
LORRILHE & Co.
9 juil encoignure Royale et Douane.

SALAISONS de Marseille—200 caisses olives vertes, [illegible] câpres, cornichons, anchois à l'huile, olives farcies, à vendre par LORRILHE & Co.
7 juil encoignure Royale et Douane.

BIERRE d'Ecosse et Porter de Londres, qualité supérieure en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
LORRILHE & Co.
2 juil encoignure Royale et Douane.

MARCHANDISES DU PAYS.—En débarquement des navires Euphrasia et Birmingham, 9 caisses cotonnades de Hamilton, 10 dito croisés [illegible] 10 dito kerseys unis et croisés, à vendre par
3 juil Wm FROST & Co. Vieille Levée.

OUVRAGES de Charonnage—35 drays différents grandeurs, 10 wagons avec et sans corps, 50 paires roues de charrette à bœuf et acheval, de la manufacture de Wilson Childs & Co. de Philadelphie, à vendre par
6 av W. EMERSON & Co. 138 Tchoupitoulas.

LE soussigné offre en vente les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages:
6 futailles vieille eau-de-vie fine Champagne,
10 do Eau-de-vie Cognac, 150 barriques vin rouge, 500 caisses vin rouge, 100 caisses vin blanc sauterne, 20 barils Vinaigre, 100 caisses liqueurs assorties, 200 paniers anisette, 50 caisses fruits à l'eau de vie, [illegible] absinthe.
5 juin EDOUARD LARRONDE.

TOILE et CORDES D'EMBALLAGE, &c—1400 rouleaux cordes d'emballage du Missouri, 600 pièces toile d'emballage; 60 caisses [illegible] 25 barriques jambons [illegible] épaules, 350 barils farine, fraîchement moulue, de l'Ohio, 15 do Whiskey, vieux Bourbon, 10 do do vieux Monongahela.
G & R BUCHANAN & Co.
[illegible] 61 Tchoupitoulas.

CIMENT [illegible] en débarquement du steamship New York, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co.
4 juin 45 Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—15 caisses blanc et brun, en débarquement de l'Alabama, à vendre par
30 mai RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée.

COUVERTURES—10 balles couvertures françaises de Montpellier, de 3 points, pour nègres, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
30 mai 34, Bienville.

CHAUX—Attendue sous peu de Thomaston, 1000 barils de chaux, à vendre par
24 jn JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

INDIGO—6 surons de Caracas en débarquement du navire Warsaw, à vendre par
24 juin ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

THÉ FRAIS—46 caisses de l'impérial Pouchong et Souchong [illegible] pour familles, en débarquement des navires Warsaw et Queen Victoria, à vendre par
24 juin ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

SEL—40 caisses (pour table) en débarquement du navire Queen Victoria, à vendre par
24 juin ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

SAVON—42 boîtes de différentes couleurs en débarquement du navire Henry Kelsey, à vendre par
24 juin ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

EPICES—Clous de girofle, muscade, casse, macis, poivre de Sumatra, gingembre en racine, à vendre par
21 juin ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

OEUFS—Une petite facture en magasin, à vendre par
26 juin ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

FIL FARQUHARSON.

8 CAISSES Fil coton sur bobines, à vendre par
DUNCAN KENNEDY,
22 jn 62, Toulouse.

ARTICLES DIVERS—300 barils porc de différentes qualités; 300 de farine marque de choix; 150 do whiskey de Cincinnati, 80 do excellente graisse; 10 do vinaigre de cidre; 240 barils belle graisse, 180 do beurre de meule [illegible]; 20 barils vieux whiskey d'orge, 50 balles chanvre, 20 do sacs en pitre, 80 de Beelle, 500 rouleaux cordes, 100 pièces toile d'emballage, 260 sacs café de Rio, 60 caisses excellent tabac de la Virginie et du Missouri, 60 quarts de caisses cigares principe, 50 robes buffles, 30 barriques jambons gras, 30 do. épaules, 60 do plats côtes, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.
18 juin 24, Poydras.

BLANC de baleine—100 caisses de 1ère. qualité en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par
18 juin TUFTS & HOBART, 29, Gravier.

HABILLEMENS—20 caisses pantalons de cotonnade, 15 do pantalons de Russie, 20 do chemises rayées, 5 do levites de Derry, à vendre par TUFTS & HOBART,
18 juin 29 Gravier.

FLANELLE—25 caisses flanelle de Canton, 15 balles do d'Angelo, à vendre par TUFTS & HOBART,
18 juin 29; Gravier.

BOTTES et brodequins—200 caisses brodequins pour hommes jeunes gens et enfans; bottes pour hommes et brodequins de Russet, à vendre par
18 juin TUFTS & HOBART, 29, Gravier.

CORDES et fil à voile—100 rouleaux cordes de Manille, assorties, 10 balles fil à voile, à vendre par
18 juin TUFTS & HOBART, 29, Gravier.

EAU MINERALE—40 douzaines Eau de Kissinger, venant d'arriver et à vendre par
4 juin E. JOHNS, 30 Gravier.

CONFITURES de la Havane—20 caisses confitures, gelée et chocolat, reçu par la goelette Alexandre, à vendre par E. JOHNS,
6 av 30, rue Gravier.

BLANC DE BALEINE—300 caisses de diverses marques, à vendre par W. FROST & Co,
3 juil 36 Vieille Levée.

FARINE—800 barils farine fraîchement moulue, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
2 juillet 77 Tchoupitoulas.

EN vente chez les soussignés—1600 caisses et demi-caisses savons assortis, marques de choix, 250 dito blanc de baleine, 2600 gallons huile de baleine raffinée, 10 barils saleratus, 25 caisses épices, 40 de thés Hyson, 500 barils [illegible], 10 tonneaux fer, cercles barres, clous, &c. 100 barils saumon, maquereau, alose, &c. 20 caisses chapeaux de palmier, 115 balles sacs en pitre, 1800 paquets de [illegible] d'occasion, 200 boîtes encre de Mason, aux prix de manufacture, 100 de de cirage, de do.; 75 barils biscuits de Boston
HARROD, DARLING & Co,
14 juin—10 49, Commune.

BOTTES, souliers et Brodequins—Un bel assortiment de chaussures fines, reçues par les derniers arrivages, et à vendre par FROST & Co.
10 juil 10 Magasins.

BRODEQUINS d'habitants—Brodequins Russett, de cuir tanné au frêne et à la ciguë, de belle qualité, à vendre par FROST & Co,
10 juil 10 Magasins.

[illegible]

BUREAU DE L'ABEILLE,
Rue de Chartres, No. 81.

L'ECHO des FEUILLETONS,

Journal Littéraire,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

LES écrivains les plus illustres concourent à la rédaction de ce journal: MM. de Balzac, J. Janin, E. Sue, A. Dumas, F. Soulié, G. Sand, de Gonzalès, de Bernard, etc., etc., c'est nommer l'élite de la littérature française. Le choix de articles est [illegible] judicieux et sévère. Chaque livraison est illustrée d'une gravure exécutée par les meilleurs artistes Anglais.
Les 12 livraisons forment la matière de 12 vol. in 8o ordinaires.
Les années 1841, 1842 et 1843, sont déjà en vente.
[illegible] de chaque année, 1 vol broché, $4, reliure simple, $4; [illegible]
Prix de l'abonnement, $3 par an, 12 livraisons brochées.

LE JOURNAL DES JOURNAUX,

REVUE LITTERAIRE,

Paraissant le 1er de ce que mois.

Publié par les mêmes éditeurs, le Journal des Journaux est le complément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne reproduit aucun des articles. Chaque livraison formant 48 pages grand in 8o est illustrée de deux jolies gravures sur papier Chine, œuvre d'artistes français et d'une charmante gravure de modes.
Prix de l'abonnement $3 par an, 12 livraisons brochées.

—oo—

LES MYSTÈRES DE PARIS, jolie édition [illegible]
LES FEMMES DE SHAKESPEARE, collection [illegible] portraits exécutés par les premiers artistes de Londres. Prix $1.

—oo—

S'adresser à M. DE LA PLACE, Directeur, de neuf heures du matin à 7 heures du soir, à son office,
AU BUREAU DE L'ABEILLE,
31 mai Rue de Chartres, No 81.

L'ECHO DES FEUILLETONS,

9me. LIVRAISON.

LE JOURNAL DES JOURNAUX,

4me LIVRAISON.

M. DE LA PLACE, s'empresse d'annoncer au public et à ses nombreux abonnés, qu'il a reçu la 9me livraison de l'Echo des Feuilletons, contenant la suite du Juif Errant.
La quatrième livraison du Journal des Journaux, contenant la fin de William Shakespeare et Giangurgolo!
Nous [illegible] demandes qui ont été faites pour Louis XIV et son Siècle par Alex. Dumas [illegible] par les premiers artistes de Londres. 9 juil.

WHISKEY—190 barils excellent whiskey de Cincinnati rectifié, 40 quarts do vieux whisky d'orge, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
15 juil 24 Poydras.

CORDES DE MANILLE, TOILE ET FICELLE—30 rouleaux de corde, 15 pièces toile d'emballage, 20 balles ficelle, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.
15 juil 24 rue Poydras.

SACS EN PITRE—[illegible] sacs en magasin et à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.
15 juil 24 rue Poydras.

FARINE—150 barils, excellentes marques en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
15 juil 24 Poydras.

BEURRE—50 barillets beurre frais de l'Ouest, pour ménage, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
16 juil 24 Poydras.

MOULINS A COTON DE CARVER—Les agents offrent maintenant cet article à des prix réduits
GEO. GREEN & BRO., 81 Gravier.

SACS EN PITRE—Cargaison directe du navire London à vendre par GEO. GREEN & BRO.,
14 juil 81 Gravier.

CORDAGE DE MANILLE—100 rouleaux de 1 1/2 à 7 pouces à vendre par GEO. GREEN & BRO.,
14 juil 81 Gravier.

CAFÉ DE RIO—[illegible] sacs à vendre par
14 juil GEO. GREEN & BRO., 81 Gravier.

FARINE—400 barils superfine, fraîchement moulue, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
16 juil 77, Tchoupitoulas.

TOILE, CORDES ET FICELLE D'EMBALLAGE—1000 pièces [illegible] et Fulton [illegible] rouleaux [illegible] à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
16 juil 77, Tchoupitoulas.

PLOMB—867 saumons plomb du Missouri, en débarquement du steamboat Louisiana, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF.
17 juil 6, Camp.

CORDES—300 rouleaux cordes du Missouri en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF
17 juil 6, Camp.

BOTTES, Souliers et Brodequins—192 caisses, en débarquement du navire Tennessee, à vendre par
7 juil R G HOBBS 12 Douane.

A VENDRE par G & R BUCHANAN & Co. 61 Tchoupitoulas:
1681 rouleaux cordes de chanvre, de 6 et 9 tresses,
[illegible] toile d'emballage,
35 balles ficelle,
20 rouleaux de carret,
15 barils vieux whiskey Bourbon. 17 juillet.

AMANDES—71 balles excellentes amandes à coques tendres en débarquement du navire [illegible] à vendre par
TUFTS, HOBART & Co.
17 juillet 29 Gravier.

THÉ impérial—50 caisses thé impérial [illegible] à vendre par
TUFTS, HOBART & Co.,
17 juil 29, Gravier.

MOULINS à [illegible]—Les soussignés, agents [illegible] à vendre par
TUFTS, HOBART & Co.
17 juil 29, Gravier.

SUCRE [illegible]
E. TROISGROS.
[illegible] Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses [illegible]
FRANCIS LAMPRE,
[illegible] Vieille Levée.

SUCRE [illegible] en débarquement [illegible] Antonio, à vendre par
17 juil FRANCIS LAMPRE, 38 Vieille Levée.

[illegible]
FRANCIS LAMPRE, 38 Vieille Levée.

S[illegible] en débarquement de la goelette Virginia Antoinette, de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS,
17 juillet 26, Vieille Levée.

CONFITURES—[illegible] en débarquement de la goelette Virginia [illegible]
E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

TABAC—[illegible] de Cuba pour [illegible]
17 juil E. TROISGROS [illegible]

[illegible]
E. TROISGROS [illegible]

CACAO—[illegible]
[illegible] Vieille Levée.

AMIDON—[illegible]
[illegible] Vieille Levée.

PIMENT DE LA JAMAIQUE—[illegible]
17 juil ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

TABAC A CIGARES [illegible]
ROBERTS & HALL, 76 Magasins.

A VENDRE par les soussignés [illegible] pour [illegible] DAVID & CH[illegible]

[illegible] DAVID & CH[illegible]

[illegible] DAVID & CH[illegible] 93 [illegible]

VIN [illegible] ROBERTS & HALL [illegible]

[illegible] ROBERTS & HALL [illegible]

[illegible] ROBERTS & HALL [illegible]

FOIN [illegible] T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

CHANGES sur New York, à 30 et 60 jours, à vendre par FOSDICK & BRO., 74 Camp.

LINON [illegible] à vendre par SMITH BRYAN, 30 Douane.

MOUCHOIRS MADRAS—3 caisses mouchoirs [illegible] à vendre par SMITH BRYAN, 30 Douane.

LISTADES—[illegible] à vendre par SMITH BRYAN, 30 Douane.

FOIN, MAIS ET AVOINE—100 balles foin, 300 sacs maïs, et 400 sacs avoine, à vendre par
FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

SUCRE—[illegible] en magasin et à vendre par
A. GORDON, WYLIE & Co, 52 Bienville.

MELASSES de Cuba—En magasin et à vendre par
A. GORDON, WYLIE & Co., 52 Bienville.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Compagnie d'Assurance Hartford, de Hartford.

LES soussignés ayant été nommés agents de cette compagnie sont prêts à assurer contre toutes pertes et dommages causés par le feu, sur bâtisses et marchandises, pour un montant n'excédant pas $10,000 sur tout au tre risque.
TUFTS & HOBART,
30 déc 29 Gravier.

En magasinage! En magasinage!

LES soussignés venant d'ajouter à leurs magasins Eagle et Union, à l'épreuve du feu, celui de l'Ouest, sont prêts à emmagasiner le TABAC et autres produits de l'Ouest aux mêmes conditions que tout autre établissement du même genre.
Wm. EMERSON & Co.
Bureau, No. 138, Tchoupitoulas. 27 a.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN—Bureau rue du Camp No. 45.

Directeurs:

W. A. Gasquet, Président.

Wm. W. Montgomery,	J. B. LeBeau,
F. P. Ducongé,	Alex Gordon,
J. C. Harrison,	Edw Bell,
J. A. Gasquet,	R. W. Montgomery

CHS BRIGGS Secrétaire.
Assure les maisons, les meubles, les cargaisons, les marchandises et toutes autres propriétés quelconques, contre le feu, aux plus avantageuses conditions. 1 mars.

FABRIQUE D'EAU DE SELTZ.

DIRIGÉE PAR M. R. PASDELOUP.

RENAUD PETITBIEN ayant joint à son établissement de la rue de Chartres une fabrique d'Eau de Seltz, prévient le public qu'il fournira pour toute la saison des bouteilles Gazeuses à l'anglaise, à la groseille, à la framboise, etc., etc., etc.
L'établissement se charge de l'aire rendre à domicile au prix de
Eau de Seltz, la douz....................$1 00
Limonades Gazeuses, parfums assortis,... 1 50
Le verre non compris.
Rue de Chartres, No. 46, près de l'Hôtel des Monnaies.
Des ordres seront reçus chez Victor Hebert, libraire, rue de Chartres. 14 juin.

VANILLE—500 fèves fraîches, à vendre par
JARVIS & ANDREWS
10 juil 20 Commune.

AMIDON—100 caisses excellent amidon de Boston, à vendre à bas prix par JARVIS & ANDREWS.
10 juil 20 Commune.

BLANC de baleine—60 caisses de première qualité, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
10 juil 20 Commune.

TOILE à Voile—Toile à voile de coton de John Colt, do de Russie, 24 et 30 pouces de large, de Angleterre, blanche et écrue, en magasin et à vendre par
J. ALBERT, 22 St. Louis.
3 juillet

VIN A WHISKEY DE MONONGAHELA, venant d'arriver par le bateau à vapeur Express Mail, 20 demi barils mis expressément pour la consommation particulière, à vendre par SMITH BRYAN,
9 juil 30, Douane.

LE soussigné a en magasin et reçoit maintenant un assortiment des marchandises suivantes qu'il offre à vendre à des prix modérés et à des conditions avantageuses:
[illegible]

VIN [illegible] TOMATE [illegible]
[illegible] TUFTS & HOBART, 29 Gravier.

L. DUPERRON

DOCTEUR-DENTISTE,

No 240, rue Bourbon,

Entre St. Philippe et Dumaine,

TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans la soirée de quatre à six. 26 avril.

FOURNITURES de Constructions—Serrures à mortaises, serrures françaises, complets, vis, pentures à gonds, crochets, [illegible] à poignées et à [illegible], verrous, ressorts à contrevent, cordes et poulies pour châssis, en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
27 m 48 Chartres.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Créole, capitaine Mongham:
Champagne en bouteilles et demi bouteilles, de Moroy & Co., à Epernay. NUMA LACOSTE,
20 jn 103, rue Royale.

VIN DE BORDEAUX—171 barriques vin de table, en débarquement de la barque Ten Brothers, à vendre par FIELD & Co.
21 jn 30, Vieille Levée.

HUILE de baleine—100 barils huile raffinée, 10 do huile de lin anglaise, 15 barils huile de sperme de 1ère qualité, à vendre par FIELD & Co.
26 juin 30, Vieille Levée.

FARINE—[illegible] barils farine supérieure, fraîchement moulue en débarquement du steamer Champion, et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
28 juin 44, Poydras.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre, à des prix très réduits pour clore des ventes:
[illegible] caisses verres à vitres, 200 rames papier à enveloppe, [illegible] caisses savon de Boston, [illegible] blanc de baleine, 50 rouleaux corde de Manille, [illegible] barils maquereaux No. 3, 40 barriques saleratus de Boston.
[illegible] FROST & FROST, 20, Poydras.

BEURRE et Graisse—30 barillets beurre de l'Ouest, et [illegible] graisse de 1ère qualité, à vendre par
[illegible] FROST & FROST, 20 Poydras.

LES soussignés ont actuellement en main et offrent à vendre, à des termes accommodants, les articles suivants:
300 pots porc de différentes qualités, 60 boucauts jambons [illegible] 300 jambons Couverts au sucre [illegible] papier à enveloppe [illegible]
[illegible] TRUCK & FROST [illegible]

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre au magasin [illegible] rue Royale No. [illegible] [illegible] rue St Louis, les articles suivants, à des prix modérés:
600 Fromages tête de maure,
[illegible] do Gruyère, Neufchatel,
[illegible]
[illegible] Pâtés de foies gras,
50 do de saumon en tranches.
[illegible]
Un assortiment de vins fins [illegible]
27 juin

[illegible] DAVID & CHECCA.

EN débarquement du navire Oregon, et de la barque Orlando, de Liverpool:
[illegible]
27 juin SMITH BRYAN.

PORTER ET ALE—En débarquement du navire Frank [illegible] de Liverpool, 20 barriques porter de Londres [illegible] ale en pintes [illegible]
[illegible] SMITH BRYAN.

SUCRE—[illegible] caisses sucre [illegible] en débarquement du brick [illegible] à vendre par
J. M. CASALEGNO.
27 juin

CIGARES de la Havane [illegible]
J. M. CASALEGNO.
27 juin

BLANC DE PLOMB—En débarquement du navire Ar[illegible] de New York et Williamsburg [illegible]
27 juin [illegible]

COFFRES-FORTS—Pour [illegible] les incendies [illegible] et les patentes de Salamandre [illegible]
[illegible] ISAAC BRIDGE [illegible]

GUIGNOLET D'ANGERS—A vendre par
27 juin—8 AUGUSTE MOLIER 94 St. Louis.

SUCRE Raffiné de Boston—300 ballots sucre raffiné double raffiné, brisé et en poudre,
CAFÉ—100 sacs Java, vieux gouvernement,
THÉ—100 ballots thé poudre à canon, impérial, Young Hyson et Pouchong;
CHANDELLES—170 caisses blanc de baleine;
SAVON—[illegible] caisses de Boston et Cincinnati;
CLOUS 700 barils, Boston.
AMIDON—[illegible] caisses de Boston et Cincinnati;
SALERATUS—40 barriques de Boston, 1ère qualité;
MAQUEREAUX—[illegible] caques No 1 et 2;
SAUMON—100 caques No 1;
MORUE—25 tambours morue fraîche;
GENIEVRE—[illegible] pipes Hollande pure;
100 caisses Chocolat; 200 milliers Cigares principes; 100 paniers Huile d'Olive
20 barils Couperose, 50 dito Huile de baleine.
19 juin NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier.

TABAC—19 boucauts tabac en feuilles, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
22 jn 44 Poydras.

BŒUF—100 barils bœuf extra prime, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN
22 jn 44 Poydras.

CAFÉ—160 sacs excellent Havane vert, à vendre par
17 juin L. CANTIN, 42 Gravier.

VIN BLANC—100 barils Haut Sauterne, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
3 juil 34 Vieille Levée.

FRUITS au Vinaigre—200 caisses assortis, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2 juil 34 Vieille Levée.

CIGARES de la Havane, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
3 juil 34, Vieille Levée.

TABAC en feuille de la Havane, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
3 juil 34, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane blanc, jaune, brun, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
3 juil 34, Vieille Levée.

CAFÉ de la Havane fin vert, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
3 juil 34, Vieille Levée.

VEAUX VERNIS—2 caisses peaux de veaux vernies marque de "Nys," en débarquement du navire Créole et à vendre par
3 juil J. ALBERT, 22, rue St Louis.

PLOMB DE CHASSE et Serrures Françaises—Plomb de chasse numéros assortis et serrures françaises, à vendre par 3 juil J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

ABSYNTHE—100 caisses Absynthe, qualité supérieure, garantie de Suisse, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
17 juin 36 rue de Chartres.

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

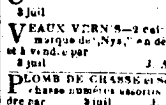

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co de Philadelphie, un grand assortiment de Charronnages consistant en drays forts et légers, avec essieux en fer et en bois, charrettes fortes et légères, wagons différentes dimensions pour bœufs et chevaux, roues de charrettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix et à des conditions avantageuses. W. EMMERSON & Co.
11 janv 138, Tchoupitoulas.

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

Le soussigné a actuellement en mains et reçoit constamment un grand assortiment d'ouvrages de charonnage, tels que—drays forts et légers; avec roues en bois de 1re qualité—charrettes pour plantations, wagons de toutes dimensions pour bœufs et pour chevaux; tombereaux, brouettes, etc. qu'il offre à vendre à bas prix.
10 mai—6m JAMES D. DENEGRE, 27 Vieille Levée.

Les soussignés offrent à vendre un briska et un tilbury avec harnais complets. Ces voitures ont été faites à New-York [illegible] de recommandé, et seront vendues à bas prix, attendu qu'elles ont été mises en usage pendant quelque temps. S'adresser à Mrs. E. Marsh & Co., à l'entrepôt de voitures, rue de la Commune ou à
14 m HULLIN & WOODRUFF 6 Camp.

LES SOUSSIGNES—offrent à vendre en débarquement du navire Spring, venant de Bordeaux, 60 barriques vin de Bordeaux, Margaux, St. Estèphe et [illegible] barils vin blanc haut-Sauterne 1841 [illegible]
[illegible]

AU MAGASIN FASHIONABLE,

Rue de Chartres 123, entre Conti et St. Louis.

CORDEVIOLLE & LAUROIX ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Leila et Austerlitz, du Havre, les articles ci-après, savoir:

POUR PANTALONS.

Merinos façonnés, diverses nuances; casimir d'été, laine de cachemire grande nouveauté, coutil blanc uni, coutil blanc satin, coutil blanc façonné, coutil couleur, nouveau genre, couleur à raies; coutil couleur à carreaux, coutil printanning.

POUR HABITS.

Merinos noir; merinos couleur, drap d'été; cachemirette.

POUR GILETS.

Valencias, dessins nouveaux; basin blanc et couleur; basin [illegible] satin à carreaux.
Poil de chèvre et cachemire léger articles nouveaux [illegible] en outre un assortiment complet de bas [illegible] et une grande variété de cravates [illegible] nouveaux dessins. 27 fév.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Nashville du Havre:
100 kil Epingles pour cheveux, doubles vernies;
200 grosses Epingles, tête émail noir,
[illegible] do do do bleu,
100 do do do taillées,
25 do Epingles pour cheveux, tête en jais, avec chaîne et coulée;
50 doux. Peignes en jais;
50 do. Yeux en verre [illegible]
1000 do. Gants Français, Nos 2, 3, 4, 6, 12, 14,
300 grosses Crayons,
2 milliers Capsules F. L. et G. D.
7 jn TALAMON FRERES, 11 Conti.

VIN ROUGE—100 barriques vin rouge Montferrand, reçues par les navires Spring et St. Andrew, de Bordeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
17 juin 36, Chartres.

VIN blanc—20 demi barriques vin blanc de [illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE,
[illegible] 36, Chartres.

VIN en caisses—600 caisses vin rouge et [illegible] de leurs crus [illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE,
17 juin 36 Chartres.

LIQUEURS—60 caisses Liqueurs assorties, [illegible] Curaçao, 50 [illegible] Mirabelle [illegible] à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
17 juin 36, Chartres.

EN DEBARQUEMENT—Les soussignés offrent en vente du débarquement du Ten Brothers de Bordeaux:
60 caisses vin rouge St Julien [illegible]
50 do do Château Margaux,
50 do do Grand Larose,
50 do do Haut Brion,
60 barriques vin rouge Montferrand, [illegible] blanc de choix. LOISON & SILVESTRE,
17 juin 36 rue de Chartres.

FROMAGES ET SARDINES—[illegible] Fromages de Gruyère frais et en [illegible]
10 barils Sardines à l'huile en boîtes et en caisses,
20 caisses Macaroni et Vermicelle,
10 do Pâtes [illegible]
[illegible] paniers huile de Plagniol en grandes et demi bouteilles.
60 caisses Prunes Maçon, à vendre par
17 juin LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

SAVON de Marseille—[illegible] Savon de Marseille blanc, vieux [illegible] à vendre par
17 juin LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

FROMAGES et Sardines—15 fromages de Gruyère frais et en bon ordre; 10 do boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile; 20 caisses macaroni et vermicelle, 6 do pâtes assorties, 10 paniers huile de Plagniol, en grandes et demi bouteilles, 50 caisses Prunes sèches, 20 caisses liqueurs, 100 caisses d'absinthe Suisse à vendre par
20 jn LOISON & SILVESTRE 36 Chartres.

A VENDRE en débarquement—Les soussignés offrent en vente par le Ten Brothers, de Bordeaux, et en débarquement:
[illegible] Caisses vin rouge bouteilles [illegible] quelles, demi-quarts St Julien, Château Margaux [illegible] Larose et Haut Brion, 60 barriques vin rouge Montferrand, 50 do do vin blanc de choix.
2 jn LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

LISTADOS—100 pièces listados numéros assortis, 400 [illegible] bleues [illegible] à vendre par
LOISON & SILVESTRE.

COUTIL—30 pièces Coutil [illegible] à vendre par
LOISON & SILVESTRE.

HABILLEMENTS D'ETE—[illegible] gingas [illegible]
LOISON & SILVESTRE.

VINS—65 barriques Vin rouge Montferrand, 15 barriques do St. Julien, qualité supérieure, 25 demi-barriques Vin blanc [illegible]
300 caisses Vins de divers Crûs, qualité supérieure, en bouteilles et demi bouteilles;
100 caisses Absynthe Suisse,
40 do Liqueurs assorties Kirch, &c.,
10 do Curaçao, arrivant de Hollande, à vendre par
LOISON & SILVESTRE
[illegible] 36 rue Chartres.

FROMAGES de Gruyère et Sardines à l'huile—15 fromages de Gruyère, [illegible] boîtes et 1/2 boîtes Sardines à l'huile [illegible] 1re qualité,
[illegible] caisses Macaroni et Vermicelli;
[illegible] Pâtes;
[illegible] paniers Huile de Plagniol en bouteilles et demi do,
50 caisses Prunes mirabelles et reine Claude à l'eau de vie, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
30 mai 36, Chartres.

SUCRE—67 caisses sucre brun, en débarquement du brick T. Street, de la Havane, à vendre par
19 juin E. TROISGROS 26 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses blanc, jaune et brun, en débarquement de la goelette Lyons, à vendre par
17 juin L. CANTIN, 42 Gravier.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses sucre blanc jaune et brun, à vendre par
17 juin L. CANTIN, 42 Gravier.

VINS en caisses—200 caisses St. Emilion, St. Julien Médoc et Château Margaux, 100 do Barsac, Haut Barsac, Sauterne et Haut Sauterne, 30 do St Julien Médoc avec étiquettes, à vendre par NUMA LACOSTE,
[illegible] 103, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Bordeaux Packet, capitaine Stephanson, venant de Bordeaux,
60 barriques vin rouge Montferrand,

52	"	St Emilion,
8	"	St Estèphe Médoc,
6	"	St Julien Médoc,
4	"	Château Margaux,
4	"	Château Lafitte.

NUMA LACOSTE,
[illegible] 103, rue Royale.
14 juin 24 Poyd. as.

A VENDRE par le soussigné—Soieries italiennes de toutes les largeurs, poult de soie noir, vergé, gros de Naples [illegible] en soie, favoris en gros de Naples noir, foulards en soie, alléguine noire, crêpe noir, ruban pour border les souliers, ruban velours noir, nos. 6, 12, 16, 20 et 30, ruban en satin blanc, parapluies de 31 à 36 pouces, agraphes assorties, anneaux à rideaux, épingles françaises, boutons en métal, œillets métalliques, boutons de nacre, aiguilles Victoria, boucles pour pantalons et gilets, coton fil à coudre, tavelle en laine de toutes les couleurs, bas coton gris, bas coton blanc, chaussettes en fil, chaussettes en coton écru, bretelles en coton blanc, pommades de différentes qualités, crême de perse, eau de cologne, eau de fleur d'oranger, poudre purgée, à l'esprit de vin.
17 av NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

FAYENCE—20 paniers fayence convenable pour le détail de la ville et de la campagne, reçus par le navire Oregon, de Liverpool, à vendre à des termes raisonnables, s'ils sont pris à la Levée. SMITH BRYAN,
20 juin 30, rue de la Douane.

PROVISIONS D'ETE A BON MARCHE.

Encoignure Royale et Douane.

LES Soussignés ayant renouvelé et augmenté considérablement le Stock de leur magasin de groceries, vins, liqueurs et eau-de-vie, sont à même d'exécuter toutes les commandes qui leur seront confiées de la ville et de la campagne dans le plus court délai.
Les familles, capitaines de navires et passagers, pourront se procurer chez les soussignés des caisses assorties de conserves, ainsi que des caisses de plusieurs qualités de vins, liqueurs, sirops, bierre et autres boissons rafraîchissantes.
Leur assortiment de vins de Bordeaux rouge et blanc en barriques, demi-barriques et caisses de vin de Champagne, Bourgogne, Madère, Sherry, et Porto, d'eau de vie, genièvre, rhum, de liqueurs de France, Suisse et d'Italie est trop varié pour qu'ils puissent en donner le détail, entr'autres articles ils sont fournis de tout des meilleures conserves alimentaires, fruits au jus, truffes, câpres à l'huile, petits pois, cèpes, anchois, saumon anglais, sardines à l'huile, patés truffés, sauces anglaises, moutarde française et du Kentucky, prunes de Bordeaux, fruits assortis à l'eau-de-vie et au vinaigre, fromage de Hollande et gruyère, figues de Smyrne, raisins secs, amandes à coques, tendre, olives d'Espagne, d'Italie et de France, langues de bœuf et de buffle, jambons extra fumés au sucre, confitures et gelées de France et de la Havane, chocolat de santé, etc. etc., aux prix les plus réduits.
LORFILHE & Co.
[illegible] Encoig. Royale et Douane.

ARTICLES DIVERS.

WOOD & SIMMONS, rue des Magasins, No 80, offrent à vendre, en débarquement du navire Cincinnati:
150 paniers Champagne de la marque de la Veuve Clicquot.
THÉ—392 ballots Thé vert et noir, de différentes dimensions; une partie de ce thé est de premier choix.
TOILE A VOILE—200 rouleaux toile de Russie et d'Amérique, et coton à voile, différentes largeurs et épaisseurs.
EAU-DE-VIE—37 barils eau de-vie américaine, 1ère. et 4me preuve.
CAFÉ, CASSE, INDIGO—101 sacs café vieux Java; [illegible]
TABAC, CHANDELLES [illegible]
CORDAGES [illegible]

BUREAU DE L'ABEILLE, [illegible]

AVIS.—MM. MONDELET & Cie., ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert le 1er juin dernier, rue de Chartres, No. 150, en face de l'hotel d'Orléans, un établissement de TEINTURE et NETTOYAGE.

TEINTURE ET NETTOYAGE EN GENERAL.

Les connaissances qu'ils ont acquises dans cet art en travaillant depuis nombre d'années dans les premières maisons de Paris, et [illegible] un cours de chimie appliqué à la teinture, leur font espérer que le public n'hésitera pas à leur confier les articles les plus précieux, soit pour teindre ou nettoyer, avec la persuasion qu'ils seront aussi bien conditionnés qu'à Paris. Les personnes qui voudront bien leur accorder leur confiance en acquerront la certitude, par les soins, l'exactitude qu'ils apporteront aux ouvrages qu'ils seront confiés et qu'ils feront dans la dernière perfection.
Ils teignent et nettoyent toutes sortes d'objets, tels que: soieries mérinos, mousselines laine, cachemires, crêpes, tulles, dentelles, blondes, velours unis ou épinglés, chapeaux de paille, étoffes pour ameublements, tapis d'appartements, ornements d'église, costumes de bal et de théâtre, gants de soie et de filet, bas de soie; nettoyent les robes de soie sans altérer les couleurs. Par de nouveaux procédés chimiques, ils blanchissent les robes de mousseline jaconats et indienne, en leur donnant l'apprêt et le brillant du neuf. Nettoyent et teignent les gants de peau, toutes sortes de plumes de parure, les bas de soie [illegible] d'hommes sans les déformer et avec toute la fraîcheur du neuf. Teignent en noir pour deuil en 24 heures, et garantissent qu'ils ne déteindront pas, re-teignent les noirs en diverses couleurs. Leurs prix sont modérés. 31 mai 9m

[illegible] que les soins [illegible] confiés dans [illegible]
M. et Mme. Garreau viennent de fonder dans la rue des Remparts, entre Ste Anne et Dumaine, une maison d'éducation pour les deux sexes. Une longue expérience dans l'enseignement les met en état de satisfaire à toutes les exigences.
Le Français, l'Anglais, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, la Mythologie, le Dessin, la tenue des Livres, et enfin tout ce qui constitue une éducation complète, est dans leur institution l'objet des soins les plus attentifs. Des professeurs d'un mérite reconnu sont attachés à l'établissement.
La musique, la danse et l'escrime seront enseignées à ceux qui le désireront. Tous les ouvrages manuels qui forment une partie essentielle de l'éducation d'une jeune demoiselle, seront enseignés par Mme Garreau elle-même.
On admettra aussi dans l'établissement, des pensionnaires et des demi pensionnaires.
Pour les conditions et les références, voir le prospectus chez M Lelievre, libraire. 21 juin—1m

[illegible]
Ordres d'étrangers par Lebes.
Leçons d'histoire par Barberet.
L'Orateur par Nisonnsen.
Manuel des conjugaisons par Bescherelle.
Moniteur des dates.
Morale merveilleuse (illustrée.)
Grammaires françaises et dictionnaires des meilleurs auteurs.
Grammaires, exercices etc. pour l'étude de la langue Anglaise.
Grammaire Allemande Anglaise.
Dictionnaire do do
Dictionnaire encyclopédique usuel
Dictionnaire des ménages recueil des recettes utiles.
Un million de faits aide-mémoire universel.
Grandes cartes géographiques, morales, pour les classes.
Principes de dessin, têtes, paysages, fleurs.
Etuis de mathématiques,
Couleurs en boîtes.
Livres de prières et de piété de toutes reliures.
Bréviaire [illegible] superbes
Articles de fantaisie et fournitures de classe etc.
14 juin.

VICTOR HEBERT, Libraire, marchand de papier peint et de fournitures de bureaux, 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, vient de recevoir par le navire Alceste, du Havre, les ouvrages suivans:
Fleming et Tibbins—Le grand Dictionnaire Royal français et anglais en 2 vols. grand in 4o;
Bouillon—Algèbre, nouvelle édition, 1 vol.
Salva—Grammaire espagnole.
Mystères de Paris illustrés,
Demandre—Dictionnaire d'éducation.
Ruée—Esclavage et Liberté
Thiers—Révolution française, nouvelle édition
Letourneur—De l'Humanité.
D'Aubigné—Réformation.
Chants et chansons populaires
Paul de Kock Grande ville, 2 vols.
Thierry—Conquête de l'Angleterre, 4 vols. grand in 8o et atlas. 12 ju—6

REÇU par les navires Nashville et l'Alceste, du Havre,
6 malles mouchoirs Madras qualité supérieure,
8 caisses bas blancs et bleus,
2 caisses barèges grande nouveauté,
1 caisse barège do do
1 caisse étoffe à rideaux,
4 balles cotonnade française supérieure,
100 caisses ratafia de cerises,
16 caisses fruits à l'eau de vie,
A vendre par
11 juin H. DE GOER & RIFFLARD.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le magasin de Tax MOREAU, Coiffeur, Qui était rue Royale, encoignure Saint Pierre, est actuellement même rue, encoignure Toulouse, ancien local de la Banque Consolidée.

AVIS AUX DAMES.

Salon pour la coiffure et la coupe des cheveux des enfants exclusivement.
Entrée par la rue Toulouse.
Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de PARFUMERIE, à vendre
EN GROS ET EN DETAIL,
Ainsi que beaucoup d'autres articles de fantaisie.
21 avril—1 an

COFFRES-FORTS—Le soussigné tient constamment en magasin, un assortiment de Coffres-Forts Salamandre de Rich, de deux dimensions différentes et se réfère au certificat ci-après: ISAAC BRIDGE,
76 Magasins.
"Les soussignés ont vu l'épreuve du coffre-fort Salamandre de Rich placé dans le fourneau du steamer Sea Bird, ce coffre fort est resté pendant trois heures exposé au feu le plus ardent, transporté au magasin de l'agent de Rich et ouvert, nous avons trouvé que ce qu'il contenait n'avait en aucune manière subi l'action du feu, la boiserie intérieure n'a porté aucune trace.
"Les soussignés pensent que ce coffre-fort a subi une chaleur plus intense qu'aucun incendie et n'hésitent pas à déclarer que les coffres-forts de Rich sont à l'épreuve du feu.

TH CHENOWETH,	R M'GREGOR,
ACLAGATT,	BH SELSET,
JOS GRANT,	[illegible] STAUFFER,

BENJ. B COOK.
JEROME BALLARD, Capitaine du steamer Sea Bird.
JOHN HOEY, Inspecteur de la Compagnie d'Assurances Maritimes de l'Ouest. 16 juin.

VENTES JUDICIAIRES.

PAR LES SHERIFS.

Mercredi 24 juillet, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, deux lots de terre au faubourg Marigny, rue Bagatelle, entre celles Craps et Grands Hommes, avec les édifices qui s'y trouvent. Conditions: comptant.

Jeudi 25 juillet, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin—un lot de terre rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital, avec la maison en briques à étages, cuisine en briques et autres dépendances, et 120 actions de la Banque des Citoyens garanties par hypothèque sur la dite propriété. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de $6,426 dus à la Banque, dont $1,386 comptant et $5,040 d'après les conditions de la charte.

Samedi 27 juillet, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Jackson, compris entre les rues Orléans, Olympia, St. Pierre et Murat, aussi huit lots de terre au même faubourg, dans l'ilet compris entre les rues St. Pierre, Olympia, Toulouse et Murat. Conditions: [illegible] de crédit.

Lundi [illegible] juillet, à midi à la Bourse de Cité, par D. Augustin, une négresse créole, de 20 ans.—Conditions, comptant.

Mardi 30 juillet, à midi à la Bourse de Cité, par D. Augustin, sept lots de terre au faubourg Ste Marie, dans l'ilet compris entre les rues Gravier, Commune, St. Pierre et St. Paul, ensemble toutes les bâtisses, droits, privilèges &c. sur [illegible] lots.—Aussi, 210 actions de la Banque des Citoyens, garanties par hypothèque sur un emplacement dont font partie les terrains ci-dessus décrits,—les lots et actions seront vendus en bloc, pour du comptant.

Lundi, 5 août, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Ste Marie, rue St. Pierre entre les rues Gravier et Perdido, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Conditions, comptant.

Lundi 12 août, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis—un terrain à l'encoignure des rues St. Philippe et St. Claude, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Conditions comptant.

Lundi, 19 août, à midi, à la Bourse de Cité, par E. Laverge, [illegible] lots de terre dans la seconde Municipalité, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus. Un de ces lots fait face aux rues Ste. Marie et Commune, trois autres face à la rue de la Commune, et un autre face à la rue St. Marie—Conditions, comptant.

Mardi 20 août, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin—deux lots de terre [illegible], ayant chacun 30 pieds de face à la rue Claiborne, avec toutes les dépendances y appartenant. Conditions—comptant.

PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

Jeudi 8 août, à midi, à la Bourse de Cité, par le Register, et provenant de la succession John Lambert—un lot de terre au faubourg Bouligny, paroisse Jefferson, faisant face à la rue Valence. Conditions: un quart comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit.

Vendredi 9 août, à la Bourse de Cité, par le Register des testaments, et provenant de la succession Wm. P. Jones—quatre lots de terre dans la ville de Carrollton. Conditions: un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois.

Samedi 10 août, à midi, à la Bourse de Cité, par le Register, et provenant de la succession Leonard Catt Becon—un lot de terre au faubourg [illegible], dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Morales et la Promenade des Bons Enfants, et faisant face à la rue Marigny, avec les améliorations qui sont dessus. Conditions, comptant.

Jeudi, 22 août, à midi, à la Bourse de Cité, par le Register, et provenant de la succession Alexander Milne, deux lots de terre, savoir: l'un borné par les rues E. Planade, Columbus, [illegible] Robertson [illegible], l'autre par les rues Robertson, [illegible] Columbus, et qui fait face à la rue Robertson [illegible] dessus.

Samedi 24 août, à midi, à l'Arcade de Banks, par le Register et provenant de la succession Leopold Paul Bertus six lots de terre situés à Carrollton, quatre faisant face à la Jefferson, un formant l'encoignure des rues Jefferson et Zampe, et le dernier face à la rue Zampe—Conditions moitié comptant et le reste à six mois.

PAR LES ENCANTEURS.

Samedi 27 juillet, à midi, à la Bourse de Cité, par ordre du Cour, il sera vendu par J. M. Cazaux, et provenant de la succession François Duttilet, un lot de terre situé au coin [illegible] avec la maison et autres dépendances qui s'y trouvent, une négresse de 51 ans, cuisinière et blanchisseuse, avec un enfant mulâtre, [illegible] actions de la compagnie du Théâtre d'Orléans.—Conditions, la propriété un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois; la négresse moitié comptant et le reste à six mois. Les actions comptant.

Samedi 27 juillet, à midi, à la Bourse de Cité par Hewlett & Canon, et provenant de la succession Rogers, un lot de terre, avec la bâtisse en briques à trois étages, rue Bienville entre Royale et Chartres, un autre lot de terre avec la maison en briques à trois étages, rue Royale, entre Bienville et Douane, un lot de terre au coin [illegible] ci-dessus avec la bâtisse en brique à trois étages, deux autres lots, chacun avec une bâtisse en briques à trois étages, contigus. Aussi une négresse de 27 ans, avec ses trois enfants de 15, 13 et 7 ans, une négresse de 26 ans avec ses deux enfants de 8 et de 6 ans, une mulâtresse de 18 ans. Conditions, comptant.

Samedi 27 juillet, à midi, à la Bourse St. Louis, par M. Barnett, un lot de terre au faubourg Treme, ayant face rue St. Louis, entre Treme et Franklin, sur laquelle se trouve une maison basse; un lot de terre dans le même ilet; aussi, une négresse de 30 ans, cuisinière, et un négrillon orphelin, de 5 ans.

Samedi 10 août, à midi, à la Bourse de Cité, par F. M. Coyac, un lot de terre au faubourg Marigny, rue Craps, entre Bagatelle et St. Antoine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Une négresse d'environ 30 ans, avec ses deux enfants, l'un de 10 ans et l'autre de 6. Conditions—comptant.

Le 14 août, à midi, à la Bourse de Cité, par Abat et Domingon et provenant de la succession de Jean Henriette Milon, un lot de terre rue des Remparts entre St. Louis et Conti, ensemble avec un hangard à forgeron et une [illegible] en brique et à étage, dans le fond, un lot de terre à en virou [illegible] arpents au dessous de cette ville ayant 25 pieds de face [illegible] profondeur de [illegible] pieds, ensemble avec [illegible] bâtisses et améliorations qui sont dessus.—Conditions, un tiers comptant, et la balance à un et deux ans.

PAR LE MARSHAL.

Vendredi 26 juillet, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité par le Marshal, quatorze lots de terre dans le faubourg [illegible] dans l'ilet compris entre les rues Nouvelle Levée, Front [illegible] et Robin, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Conditions, comptant.

Le 12 août à midi à la Rotonde de la Bourse, par le Marshal un lot de terre au nouveau faubourg Marigny, rue Urquhart, entre les rues Casino et Français. Conditions comptant.

Le 2 août [illegible] la rotonde de la Bourse de Cité, par le Marshal deux lots de terre, ont une façade [illegible] sur la rue Tchoupitoulas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Conditions comptant.

Le 22 août, à midi, à la rotonde de la Bourse de Cité, par le Marshal quatre lots de terre au nouveau faubourg Marigny faisant face à la rue Bagatelle.—Conditions comptant.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,

NOUVELLE-ORLÉANS, 2 juillet, 1844.

AVIS est donné par les présentes que William Denys s'est adressé à moi pour faire canceller le décret de [illegible] de [illegible] mille piastres [illegible] par lui le 3 mars 1842, comme trésorier de l'Etat de la Louisiane, conjointement avec Adolphe Loubier, Amédée Lefort, Auguste Delassus et Frédéric Lebas, en qualité de cautions.
Les présentes ont pour objet de donner avis à tous ceux y intéressés d'avoir à déduire par écrit au bureau de Secrétaire d'Etat à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre vingt jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit bond ne serait pas cancellé.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle Orléans le 2 juillet, de l'année de N. S. 1844, et la soixante huitième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.
A. MOUTON.
Par le Gouverneur:
ROBERT CARTER NICHOLAS,
3 juillet—90 Secrétaire d'Etat.

SANGSUES.

REÇU par le Louis XIV, un grand et superbe assortiment de Sangsues Espagnoles, Hongroises et Suédoises, venant directement de CINQ jusqu'à VINGT cents [illegible]
[illegible] RENAUD PETIT BIEN.

SANGSUES.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Créole et [illegible] de sangsues [illegible]
[illegible] 187, rue de Chartres.
J. R. RUSCONI.
N. B. [illegible] 22 juin.

SANGSUES.

VINGT DEUX MILLIERS SANGSUES Hongroises de première qualité arrivées par le navire Louis quatorze [illegible] toutes garanties, GRAND ENTREPÔT GENERAL rue de l'Esplanade No. 7, [illegible]
Les pharmaciens [illegible] de la campagne pourront [illegible] J. ZEIZ, [illegible] DE SANGSUES [illegible] depuis dix jusqu'à vingt cinq [illegible]. Les prix ne varieront point pendant toute la saison de l'été.
17m J. P. BOUSIRAN.

BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE.

CONSTAMMENT en mains au moulin de
DEPOUILLY,
[illegible] encoignure Carondelet et Vieux Bassin.

AUX HABITANTS SUCRIERS DE LA LOUISIANE

Méthode patentée de N. Rillieux pour la fabrication du sucre.

LES soussignés agents de MM. Merrick & Towne, propriétaires de la Fonderie de Southwark, à Philadelphie et cessionnaires de la patente de M. N. Rillieux, préviennent MM. les habitants sucriers qu'ils sont disposés à contracter pour ces nouveaux appareils, livrés sur les habitations et prêts à fonctionner pour la prochaine récolte.
Cet appareil est construit suivant quatre dimensions différentes:
No. 1—produisant six boucauts en 24 heures.
No. 2—produisant douze boucauts en 24 heures
No. 3—produisant dix huit boucauts en 24 heures.
No. 4—produisant vingt-quatre boucauts en 24 heures.
Par l'emploi de ce procédé la quantité de sucre obtenue dépasse de 25 pour cent celle résultant de la méthode ordinaire, et le sucre ainsi fabriqué vaut au moins 25 pour cent de plus, la quantité de mélasse est diminuée de 60 pour cent, mais elle est de qualité supérieure.
En employant le nouvel appareil gros grain, on obtient du sucre blanc directement et sans emploi de formes ni d'aucun autre procédé de raffinage. L'économie du combustible est importante, la bagasse conservée suffit à la récolte et sur les habitations qui ne font point usage de bagasse on consomme une corde de bois par boucaut. On ne fait usage que d'un seul feu, celui du fourneau de la machine à vapeur.
Cette nouvelle méthode de fabrication du sucre n'est plus à l'état d'expérience, c'est un fait vérifié ainsi qu'on peut s'en convaincre en se référant à la lettre de M. T. J. Packwood, sur l'habitation duquel le nouvel appareil a fonctionné à son entière satisfaction.
Voyez Abeille du 16 février et Bulletin, Tropic, Picayune et Prix Courant du 17.
Les ordres seront reçus jusqu'à la fin d'avril.
Pour le prix et les conditions, s'adresser à
W. H. ROBERTSON & Co,
21 mars—1an 37 Magasins.

FOIN—De premier choix, venant de North River, et bien emballé pour l'exportation, à vendre par
DITTRICH & SHANNON,
9 juil 56 Poydras.

[illegible] qualité, à vendre par DITTRICH & SHANNON,
[illegible] 56, Poydras.

[illegible] prime—Les soussignés en ont à vendre, en petites quantités, et d'une qualité supérieure.
[illegible] DITTRICH & SHANNON, 56, Poydras.

VINAIGRE—10 quarts de barriques vinaigre de vin blanc, à vendre par T. TOBY & BOGERT,
9 juillet 70, Camp.

HUILE d'Olive, grandes bouteilles, en paniers, à vendre par J. ALBERT,
3 juil 22 St. Louis.

VIN de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par J. ALBERT,
3 juil 22 St. Louis.

ABSINTHE Suisse—60 caisses Absinthe Suisse, marque Y. L. à vendre par J. ALBERT,
9 juil 22 St. Louis.

ETOFFES supérieures à emballage—Nous avons en magasin un stock supérieur de ces articles, particulièrement convenables pour les marchés de la Géorgie et de la Caroline du Sud; il comprend principalement les marchandises suivantes, toutes marques en faveur et bien connues parmi les meilleurs produits manufacturés du Kentucky, savoir:
La marque T. M. fabrique de M. T. Menke.

"	Gray Eagle	"	Jas. Weir,
"	Hunter & Bruce	"	Hunter & Bruce
"	Star,	"	Cowan & Co
"	A. W. M.	"	A. W. [illegible]
"	M. & C.	"	[illegible]
"	R. McD.	"	[illegible]
"	S. T.	"	[illegible]
"	Ky. Py.	"	[illegible]
"	J. H.	"	[illegible]

Notre stock de toile d'emballage [illegible] rieure. Nous appelons l'attention des [illegible] planteurs sur nos articles.
[illegible] WORSLEY [illegible]

DOUBLONS Espagnols et Mexicains [illegible]
[illegible] J. M. LAPEYRE, 35 [illegible]

CONSERVES de TOMATE, etc.—En débarquement [illegible]
[illegible] TUFTS & HOBART, 29 Gravier.

VENTES DE CE JOUR.

PAR FERNANDEZ & SAUCIER

Pour dissolution de société

IL sera vendu aujourd'hui 24 du courant à [illegible], de l'après midi et par consentement [illegible] partie [illegible] d'un café situé rue Madison No. [illegible] et Levée, consistant en liqueurs diverses, [illegible], ainsi que tous les privilèges appartenant à la dite société.
La vente est positive et sans réserve.
Conditions comptant. 24 jt—1

VENTES A L'ENCAN.

Vente de la goelette William Ozman.

PAR J. A. BEARD & CO

J. A. Bonneval, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 27 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, pour compte de l'adjudicataire précédent,
La goelette citée, ainsi voilure, William Ozman, construite à Baltimore et du port de 130 tonneaux, avec tous ses agrès et apparaux telle qu'elle se trouve mouillée en face de la place de la première municipalité.
Conditions—comptant. 24 juillet.—4

Vente positive et sans réserve d'une jolie Propriété.

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi le 27 juillet 1844, à midi, à la Bourse de Cité, sans réserve, par besoin d'argent.
Un lot de Terre ayant 20 pieds face à la rue Craps, sur 110 pieds de profondeur, entre les rues Enghein et au Port, ensemble avec la maison et autres améliorations, la cour est carrelée, la banquette faite est payée.
Acte de vente pardevant M. V. Foulon, notaire public.
24 juil—4

Vente de Propriétés Foncières, au faubourg des Religieuses, à Lafayette.

PAR HEWLETT & CANAN.

IL sera vendu jeudi, 25 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,
DIX HUIT TERRAINS DE VALEUR ET PROPRES A Y BATIR,
situés au faubourg des Religieuses, ville de Lafayette, près de la limite supérieure de la seconde municipalité. Les dits terrains sont numérotés de 1 à 18, sur un plan particulier fait par B. Buisson voyer de la paroisse de Jefferson, et actuellement exposé à l'Arcade de Banks, savoir:
Le lot No. 1, dans l'ilet borné par les rues du Camp, Tonnelier, St. Andrew et St. Mary, et mesurant 25 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur et façade de 165 pieds à la rue St. Andrew, et une profondeur de 165 pieds de 5 pouces sur la ligne qui le divise du No. 2.
Le lot No. 2, dans le même ilet, mesurant 25 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 165 pieds 10 pouces sur la ligne qui le divise du No. 1, et de 161 pieds 5 pouces sur la ligne qui le divise du No. 3.
Le lot No. 4, dans le même ilet, mesurant 29 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 164 pieds 5 pouces d'un côté, et de 141 pieds 5 pouces sur la ligne qui le divise du No. 2.
Ces trois terrains sont entourés de bons pieux et sont ornés d'arbres.
Le lot No. 4, dans l'ilet ci dessus mentionné, mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces d'un côté, et de 100 pieds sur la ligne qui le divise du No. 5.
Le lot No. 5, dans le même ilet, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 180 pieds sur la ligne qui le divise du No. 4, et de 16 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du No. 6.
Le lot No. 6, dans le même ilet, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 191 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du No. 5, et de 174 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du No. 7.
Le lot No. 7, dans le même ilet, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 174 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du No. 6, et de 167 pieds 1 pouce de l'autre côté.
Le lot No. 8, dans l'ilet borné par les rues St. Mary, Camp, Prytania et Tonnelier, et mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces d'un côté, et de 102 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du No. 9.
Le lot No. 9, dans le même ilet, mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 102 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du No. 8, et de 87 pieds sur la ligne qui le divise du No. 10.
Le lot No. 10, dans le même ilet, mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 114 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du No. 9, et de 90 pieds 10 pouces sur la ligne qui le divise du No. 11.
Le lot No. 11, dans le même ilet, mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces sur la ligne qui le divise du No. 10, et de 85 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise du No. 12.
Le lot No. 12, dans le même ilet, mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 94 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise du No. 11, et de 86 pieds 2 pouces sur la ligne qui le divise du No. 13.
Le lot No. 13, dans le même ilet, [illegible] une forme irrégulière, mesure 100 pieds 9 pouces à la rue du Camp, sur une profondeur de 60 pieds 3 pouces [illegible] sur la ligne qui le divise du No. 12 et [illegible]
Le lot No. 14, dans le même ilet, mesure [illegible] pieds 4 pouces de face à la rue St. Mary, sur une profondeur de 76 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.
Le lot No. 15, dans l'ilet borné par les rues du Camp St. Andrew, St. Mary et Tonnelier mesure 43 pieds de face à la rue St. Mary, sur une profondeur de 180 pieds se rétrécissant graduellement dans le fond.
Le lot No. 16, dans le même ilet, mesurant 44 pieds 8 pouces à la rue St. Andrew, sur une profondeur de 180 pieds s'élargissant graduellement dans le fond.
Le lot No. 17, dans le même ilet, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Andrew, sur une profondeur de 180 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du No. 16, et 180 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du No. 18.
Le lot No. 18 dans le même ilet, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Andrew, sur une profondeur de 180 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du No. 17, et de [illegible] pieds de l'autre côté.
Le vendeur se réserve le privilège d'enlever diverses choses [illegible] sur ces terrains.
CONDITIONS:—Un tiers comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets sans endossement, et assurés par hypothèque jusqu'à final paiement.
Les actes de vente pardevant Pascalis Labarre, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 juillet—

Vente pour compte de qui il appartiendra.

PAR W. FURNESS Encanteur.

IL sera vendu à l'enchère, mercredi 31 juillet, à 5 heures de l'après midi au magasin No. 8, Front, dans la Sue municipalité, pour compte de qui il appartiendra toute la coton, pommes, agrès, haussières, [illegible] sauvés du naufrage de la Tascar.
Au [illegible] même temps et lieu, la coque du dit brick Tascar, de Boston, du port d'environ 1600 balles de coton. Il est [illegible] actuellement, submergée, jusqu'à son pont, sur la rive droite du Mississippi, à environ 25 milles au dessous de cette ville, ensemble avec ses mâts, vergues, agrès, espars, ancres, chaînes, et tout ce qui est attaché à la coque du dit brick.
Conditions—Comptant. 10 juil.

Vente du Chemin à coulisses de la Nlle Orléans et Nashville, accessoires, et 9 esclaves.

J. B. BLACHE et P. E. TRICOU,

Encanteurs.

EN vertu de la 6me section de l'acte de la Législature intitulé: "Acte pour pourvoir au règlement et à la liquidation des affaires de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Nashville et d'autres objets" approuvé le 25 Mars 1844, il sera vendu à l'encan le jeudi, 15 août prochain à midi, à la Bourse de la Cité, les propriétés suivantes:
1o Le chemin à coulisses en fer de la Nlle-Orléans et Nashville, commençant à l'intersection des rues du Canal et Bassin, et s'étendant sur une longueur d'environ 23 milles, avec les privilèges et immunités de toute espèce accordées par l'Etat à la Compagnie du chemin de fer de la Nlle Orléans et Nashville, chemin de coulisses en fer qui peuvent se trouver sur les terres à droite et à gauche du dit chemin.
2o Les esclaves Jourdan, John Bell, Daniel, Allen Lane, Frank, George, Anderson, Perry et Mingo.
3o le même jour à 3 heures de l'après midi au Dépôt de la Compagnie, au Nouveau Bassin:
3 Voitures à vapeur,
7 Chars à passagers,
[illegible]
1 Grande Citerne,
2 Machines à vapeur,
[illegible] pour abaisser des pilotis,
[illegible]
78 paires de roues,
[illegible] plus ou moins.
[illegible] Lot de boîtes à roues en fonte,
1 Lot d'articles divers en fer de fonte,
[illegible] Roues en fer avec [illegible]
[illegible] Barres de fer forgé, plus ou moins,
1 Forge avec enclume, etc. pour forgeron,
1 Four pour tourner le fer,
1 Petite machine à vapeur, fendeuse.
300 ou 400 lbs de boulons,
4 ou 5 tonneaux de barres de fer.

Conditions

Six, douze, dix-huit, et vingt-quatre mois de crédit, les acquéreurs fournissant leurs billets endossés à la satisfaction du Trésorier de l'Etat, et hypothèque sur la propriété vendue, pour garantie du paiement des dits billets; bien entendu que le Trésorier est autorisé à recevoir au lieu des dits billets en paiement des dites propriétés au fur et à mesure de leurs échéances, les Bons ou obligations émis par l'Etat, et qui pourraient alors être échus, ou s'il n'y a pas d'échus, ceux dont la date d'échéance arrivera la première, ainsi que tous Bons ou obligations émis par l'Etat en faveur des banques hypothécaires à l'effet de créer un capital pour les objets de banque, et ceux émis aux municipalités Nos 1 et 3 de la ville de la Nlle-Orléans.
Le chemin de fer, et ses coulisses éparses seront vendus en bloc.
Les esclaves séparément et sans aucun garantie.
Les locomotives, machines, terrains etc., au Dépôt, en bloc.
Actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Lucien Hermann, Not. pub.
26 jn—t. l. j. Wm. De BUYS,
Trésorier de l'Etat.

EN FAILLITE—F. B. Conrad, assignee de la faillite de [illegible] Mauro—Dans la Cour de District des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane—No. 487—[illegible] d'un ordre rendu par l'Honorable Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le samedi 3 août 1844, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Deux lots de terre, ainsi que les deux maisons, édifices et autres étages qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, au dessous de cette ville, et désignés par les Nos. 9 et 10, dans l'ilet No. 2, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Ville, et [illegible] à un acte passé en l'étude de Félix de Armas, notaire [illegible]
Le lot No. 9 mesure 36 pieds 3 pouces de face à la rue des Architectes, sur 120 pieds un pouce et 3 lignes, de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'édifice en briques à deux étages qui s'y trouve, étant le No. 8 [illegible] de la Compagnie des Architectes.
Le lot No. 10 forme l'encoignure des rues des Architectes et St. Ferdinand, et mesure 36 pieds 3 pouces de face à la première rue, sur 120 pieds un pouce et 3 lignes de profondeur et de face à la dernière, avec l'édifice en briques à deux étages qui s'y trouve, étant le No. 12 de la Compagnie des Architectes.
2o. Tous les droits, titres et intérêts du failli sur une certaine portion de terre située en Cette ville, [illegible] mesure française, d'environ 31 pieds 8 pouces à la rue Tonti, entre Bourgogne et Dauphine, sur environ 150 pieds de profondeur, plus ou moins, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en un grand magasin d'encan, avec l'usage d'un petit chemin à coulisses qui est placé entre le dit entrepôt et le magasin, l'acquéreur contigu, appartenant dernièrement à James H. Field & Co.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets tirés par l'acheteur et endossés à satisfaction, avec sécurité par hypothèque sur la propriété vendue.
3o. Un certain lot de terre situé dans la ville de Lafayette, paroisse de St. Tammany, mesurant [illegible] anglaise, 54 pieds 8 pouces de face à Constitution de la rue St John, sur 127 pieds 8 pouces de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois, de [illegible] de la même profondeur que les lots No 6 et 7 [illegible] No 7, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, [illegible] 1836 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public.
Conditions—Les mêmes que ci dessus.
Les actes de vente seront passés [illegible] de H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
A. SIDNEY ROBERTSON,
13 jt—3t en 20 j Mar. hal des E. Unis.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron depuis le 3 avril dernier de l'habitation du soussigné, à Mc Donoghville, en face de la Nouvelle-Orléans.
Le mulâtre BENJ. alias Benjamin, âgé de 30 ans, taille d'environ 5 pieds 10 pouces, (mesure de [illegible]), il a la bouche grande, beau garçon, bien constitué, il a les jambes un peu arquées, il a les yeux un peu grisés, [illegible] il parle l'anglais, le français, et l'espagnol—il est excellent cuisinier [illegible]
Le nègre JEAN BAPTISTE, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, (mesure anglaise) Jean Baptiste est un nègre créole, ne parlant que très peu l'anglais. Il est [illegible] et d'une figure maigre, il est très vif [illegible]
Ces esclaves ont été vus, il y a environ [illegible] derrière l'habitation du soussigné.
La moitié de la récompense sera payée à la personne qui les logera dans une des geoles de la paroisse—et l'autre moitié pour la prise de l'un des deux. A. DELPIT.

A LOUER—Une maison bonne et convenablement située en face du dépôt du chemin de fer de Pontchartrain, entre les rues de la Levée et Victoire, [illegible] connue sous le nom de "Pontchartrain Retreat." Cette maison est déjà disposée pour y tenir une pension et un café, ayant deux ten pin alleys, une cave, etc. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à [illegible]
11 juillet—[illegible]

VIN de Bordeaux en caisses [illegible]
[illegible]

PAR BULLITT, MAGNE [illegible]

No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'[illegible]
Journal de la campagne, deux fois [illegible] semaine, une année d'avance [illegible]
[illegible]
ANNONCES—[illegible]
[illegible]
ABONNEMENS [illegible]
[illegible]
LES ANNONCES [illegible]
[illegible]
LES ANNONCES [illegible]
[illegible]
LES ANNONCES [illegible]
[illegible]
AUCUNE ANNONCE [illegible]
[illegible]
LES THEATRES [illegible]
[illegible]
LES ANNONCES [illegible]

CABOTAGE.

PAQUEBOT [illegible]
[illegible]
Le BRILLIANT [illegible]
16 mai
POUR MILLIKEN'S BEND [illegible] GULF [illegible]
[illegible]
6 juillet
[illegible]
Pour fret ou passage [illegible]
2 mai

CABOTAGE.

[illegible]
Le CINCINNATI [illegible]
23 juillet
POUR NEW YORK [illegible]
[illegible]
POUR PHILADELPHIE [illegible]
[illegible]
22 juillet
DEMANDE [illegible]

Ports d'E[illegible]

POUR HAVRE [illegible]
23 juil
POUR BREST [illegible]
[illegible]
POUR BREMEN [illegible]
[illegible]
POUR LIVERPOOL [illegible] DIANA [illegible]
POUR [illegible] CHATHAM [illegible]
3 juillet
[illegible]

PORTS DU G[illegible]

POUR GALVESTON [illegible]
[illegible]
POUR LA HAVANE [illegible]
[illegible]
POUR LA HAVANE [illegible]
[illegible]
POUR VERA CRUZ [illegible]
[illegible]

LIGNE DE PAQUEBOTS

[illegible] STEAMERS
Faisant le service [illegible]
Du port de 1200 [illegible]
En vertu d'un contrat [illegible]
HIBERNIA [illegible]
BRITANNIA [illegible]
CALEDONIA [illegible]
ACADIA [illegible]
Partiront de Liverpool [illegible]
Britannia [illegible]
Caledonia [illegible]
Acadia [illegible]
Prix du passage, de Boston [illegible]
Il y a à bord [illegible]
Les lettres et [illegible]
S'adresser à [illegible]
8 janv

[illegible]

LE Consul de France [illegible] personnes dont les noms [illegible] Consulat [illegible]
B
Brissillier Déprécourt [illegible]
Auguste
Blaise, Gustave
Briffaut, Louis
Berger, Guillaume et Eugène
Boulienger,
Bruna, Achille
Benoist frères,
Bossuet, Etienne
Borquillon, Jean Baptiste
Bruneat, Joseph
Bourgoin, Jean Baptiste
Guillaume
Bernard, Jean
Barrau fils,
Beaulieu Bonnal,
Bontat, Auguste
C
Costa, Jean Baptiste
Charlemagne, Hypolite
Coully, Jean
Combat, Eugène Fra[illegible]
et Charles Elie
Chauchon, Louis
D
Doublet, Jean Baptiste
Destray, Jean
Descombes, Mme
Dessercy, André
Decousser, Théodore
Decourt, Joseph
Dujarric, Jean
Duchaud, Adolphe
E
Exaut, Jean
Eberhardt, Henriette
F
Fulgence, Auguste
Flecheux, Antoine
Fleus, Grégoire
Fayt, Pierre Martin [illegible]
Fauchon Monderal [illegible]
G
Grégo,
Culmbertson,
Guillot, (Architecte)
Grimonpont, Henriette
Gullon, Jean
H
Hegeleison Charles
La Chancellerie [illegible] rues Toulouse et St Pierre [illegible] à 3 heures

AUX CONSTRUCTEURS [illegible]
[illegible]
40 juil

REÇU par le navire Nicolai [illegible] Château Lafitte en barriques et 1/2 bouteilles; Château Margaux [illegible] Médoc [illegible] Estèphe [illegible] Dantzick, Curaçao [illegible]
Tarte [illegible] F. & J. L[illegible]